

MASTÈRE CONTRÔLEUR DE GESTION EXPERT

Contrôleur de gestion expert - Fiche RNCP 34631 - code NSF 314 - décision du 29 mai 2020 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles pour cinq ans, au niveau 7, avec effet au 29 mai 2020 jusqu'au 29 mai 2025 sous l'autorité et délivré par ISD FLAUBERT - Certification accessible via le dispositif VAE.

Durée : 2 ans (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Rythme d'alternance : 2 jours au CFA / 3 jours en entreprise

Rentrée : septembre

Tarif : le coût de la formation est pris en charge par les OPCO.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le contrôleur de gestion expert éclaire la direction de l'entreprise sur la prise de décisions stratégiques.

Il décline la stratégie globale de l'entreprise et aide à optimiser la rentabilité financière de celle-ci.

Il doit être capable de :

- Définir les objectifs réalistes de budget prévisionnel, en s'appuyant sur les données informatisées provenant de différents services de l'entreprise
- Piloter la performance grâce aux indicateurs des tableaux de bord
- Accompagner les responsables opérationnels dans la gestion de l'activité et la prise de décision

PROGRAMME

BLOC 1 : Compréhension et déclinaison budgétaire de la stratégie

BLOC 2 : Prévision et contrôle budgétaires

BLOC 3 : Pilotage de la performance

BLOC 4 : Gestion des données financières de l'entreprise

BLOC 5 : Développement du rôle de business partner

MÉTHODES MOBILISÉES

Cours magistraux, études de cas, ateliers professionnels, travail collaboratif, environnement numérique de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Au cours de l'année : devoirs sur table, devoirs maison, QCM, examens blancs, oraux d'entraînements
- Obtention du diplôme : examen national (épreuves écrites, oraux, mémoires), 5 blocs de compétences et le mémoire validés
- En cas de non-obtention de l'examen, il vous sera possible de conserver certains résultats validés. Chaque cas sera étudié de manière individuelle.

PRÉ-REQUIS

- Avoir moins de 30 ans à la conclusion du contrat d'apprentissage
- Accessible sans limite d'âge aux personnes reconnues travailleur handicapé ou en contrat de professionnalisation

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire d'un diplôme bac+3, ou titre 6 RNCP, ou 180 crédits ECTS
- Sélection des candidats sur dossier
- Entretien individuel et tests
- Admission définitive à la signature d'un contrat en alternance

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Contrôleur de gestion expert, contrôleur budgétaire, contrôleur financier, manager de la performance, responsable du contrôle de gestion...

PARCOURS POST-DIPLÔME

- Insertion professionnelle